



AMÉNAGEMENT ET HABITAT



•DOSSIER DE CONCERTATION – du 21 juin 2021 au 30 septembre 2021



LILLE SUD

Site des Résidences du Faubourg d'Arras et Jean Baptiste Clément
Projet de renouvellement urbain



TABLE DES MATIÈRES



1. Préambule

La concertation préalable

2. Objectifs et enjeux du projet

- Les enjeux à l'échelle de la Métropole
- Les enjeux à l'échelle de la Ville
- Les enjeux à l'échelle du quartier

3. Présentation du projet

- Le projet de renouvellement urbain de la résidence Faubourg d'Arras
- Le projet de renouvellement urbain de la résidence JB Clément

4. Calendrier

PREAMBULE : LA CONCERTATION PRÉALABLE

L'objet de la concertation préalable

En application de l'article L 103-2 du code de l'urbanisme, une phase de concertation préalable doit être menée, associant pendant toute la durée de l'élaboration du projet les habitants, les associations locales et les autres personnes concernées.

La Métropole Européenne de Lille, la ville de Lille, et les bailleurs sociaux souhaitent associer la population avant de mettre en œuvre le projet.

L'objectif est de partager avec les habitants, les associations locales et toute autre personne concernée, **les grands enjeux liés à la transformation de ce quartier, et de les associer aux partis d'aménagement qui seront retenus**

Les modalités de la concertation préalable

La concertation préalable se déroule selon les modalités suivantes :

- la mise à disposition du public d'un dossier de présentation du projet avec un registre pour recueil des avis au siège de la Métropole, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux, via le site internet de la Métropole : lillemetropole.fr; à l'hôtel de ville et en mairie de quartier, aux heures habituelles d'ouverture des bureaux;
- l'affichage de panneaux d'information d'au moins 15 jours dans un équipement du quartier et/ou à l'hôtel de ville, avec mise à disposition du public d'un registre destiné à recueillir les observations éventuelles;
- au moins une réunion publique permettant le débat entre la ville, la Métropole Européenne de Lille, les habitants, les associations locales et toutes personnes concernées;
- au moins une présentation au Conseil de quartier et au Conseil citoyen.

La présente concertation est portée à la connaissance du public par affiche en Mairie de Lille et au Siège de la Métropole Européenne de Lille , ainsi que par avis dans un ou deux journaux locaux aux pages des annonces légales précisant les dates et lieux de la concertation, de la ou des réunion(s) publique(s) et de mise à disposition du dossier.

LE PROJET : OBJECTIFS ET ENJEUX

1. Les enjeux à l'échelle de la Métropole

1. L'enjeu de l'équilibre et du développement territorial

La Métropole Européenne de Lille est une intercommunalité rassemblant 90 communes, de plus d'un millions d'habitants, témoignant d'une dynamique double et contradictoire : d'une part un potentiel de développement important (attractivité économique, rayonnement de l'agglomération) et d'autre part des inégalités territoriales persistantes, des situations sociales très contrastées, et une concentration spatiale des ménages les plus fragilisés dans les quartiers situées au cœur de la métropole.

La Mosaïque de territoires qui composent la MEL témoigne de grandes disparités et d'inégalités persistantes. Face à ce constat, la MEL porte l'ambition d'une véritable politique de développement et d'aménagement équitable du territoire.

C'est pourquoi la MEL, compétente en matière de politique de la ville depuis le 1^{er} janvier 2015, s'est dotée d'une véritable stratégie de développement durable des quartiers totalement intégrée au projet Métropolitain. Elle est construite autour de 6 priorités : l'emploi et l'activité économique dans les quartiers, le renouvellement urbain, l'habitat et les parcours résidentiels, l'éducation, la sécurité et la prévention de la délinquance, l'accès aux soins et à la prévention.

Ces priorités ont été formalisées dans un contrat de ville.

2. L'inscription d'un programme dans le cadre de la politique de la ville

Dans le cadre du contrat de ville, le territoire métropolitain et ses acteurs se mobilisent autour d'une stratégie intégrée en faveur des quartiers prioritaires pour organiser la réduction progressive des écarts de développement. Elle mobilise l'ensemble de ses compétences

- Au travers d'une politique de l'habitat et du peuplement ambitieuse
- Au travers des politiques de l'emploi et du développement économique adaptée aux quartiers
- Au travers de sa compétence en aménagement et qualité urbaine s'adaptant aux contextes locaux
- Au travers d'une nouvelle politique énergétique et de développement durable
- Au travers d'un schéma métropolitain de sécurité et de gestion de la délinquance
- Au travers des réflexions sur la mobilité et le désenclavement, l'accès aux emplois et service

LE PROJET : OBJECTIFS ET ENJEUX

2. Les enjeux à l'échelle de la Ville de Lille

Au cœur de la Métropole Européenne de Lille, la Ville de Lille constitue la centralité incontournable et attractive du territoire par sa dynamique démographique, économique, universitaire, culturelle. Pour autant, Lille demeure une ville contrastée. Parmi les dix quartiers qui la composent, six sont à dominante populaire. Ce trait est une source de vitalité et de convivialité, un élément majeur de l'identité de la ville.

Néanmoins certaines parties de ces quartiers concentrent malheureusement souvent les difficultés sur le plan des conditions d'habitat et des conditions de vie des habitants.

C'est la raison pour laquelle la Métropole Européenne de Lille et la Ville de Lille ainsi que les bailleurs sociaux, mettent en œuvre depuis 15 ans, avec le soutien de l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) et au contact quotidien des habitants, une métamorphose de ces quartiers.

Ville et MEL ont enclenché des transformations en profondeur afin d'améliorer la vie quotidienne des habitants : proposer de nouveaux espaces publics, rues, places, jardins, mieux ouvrir le quartier sur le reste de la ville, développer de nouveaux équipements et services publics, de nouveaux commerces, de nouvelles activités économiques, attirer de nouveaux habitants pour plus de mixité. Il convient aujourd'hui de poursuivre ce renouvellement urbain sur les sites qui n'ont pas encore pu en bénéficier.

Cette métamorphose vise à faire de Lille une ville toujours plus juste et solidaire, où chacun puisse bien vivre, avoir accès à un logement digne, aux services publics, à un cadre de vie sûr et agréable, quel que soit son âge, son milieu social, ses origines. Une ville qui unit et rapproche les habitants les uns des autres et favorise le vivre ensemble.

C'est dans cet esprit, et dans le prolongement des interventions déjà menées, que s'inscrit le projet de renouvellement urbain de Lille Sud, afin que ce quartier puisse s'inscrire dans le développement global de la Ville et de la Métropole Européenne de Lille.

LE PROJET : OBJECTIFS ET ENJEUX

3. Les enjeux à l'échelle du quartier : pourquoi intervenir sur ces résidences ?

Les secteurs voisins d'Arras Europe et de Cannes Arbrisseau ont bénéficié de gros investissements financiers dans le cadre du premier projet de renouvellement urbain et ont permis de transformer ces quartiers en leur redonnant une attractivité résidentielle, et en offrant un cadre de vie amélioré aux habitants.

Les secteurs des résidences Faubourg d'Arras et Jean Baptiste Clément n'ont pas pu bénéficier de ces premières transformations, mais connaissent néanmoins certaines fragilités qui nécessitent une intervention (habitat dégradé, insécurité, absence de mixité sociale...)

Le projet propose aujourd'hui aux habitants une transformation dans la continuité des opérations réalisées sur les secteurs Nice Cannes et Arras Europe avec un objectif de niveau de qualité équivalent.



Périmètre du nouveau projet de renouvellement urbain



(1) Résidence Faubourg d'Arras

(2) Site JB Clément

LE PROJET : OBJECTIFS ET ENJEUX



① La Résidence Faubourg d'Arras : Portrait de la résidence

- La Résidence du Faubourg d'Arras (bailleur LMH) est organisée autour des rues Paul Bourget et François Coppée
- Elle constituée de 7 bâtiments abritant 300 logements exclusivement en locatif social, ainsi que des voiries destinées à desservir et organiser le stationnement.
- Les espaces au centre de la résidence sont organisés de manière très fonctionnelle : les voies sont bordées de poches de stationnement publiques (perpendiculaires à la voie) distribuées autour des bâtiments; les espaces verts remplissent les espaces restants.
- La présence importante du végétal sur le site permet d'adoucir l'aspect massif des constructions.
- Le site est localisé à proximité de carrefours majeurs et d'axes de circulation stratégiques (carrefour Wagner/rue du Faubourg d'Arras)
- Afin d'améliorer la qualité et le confort des logements, classés en étiquette énergétique E, le bailleur LMH a réhabilité ce patrimoine pour atteindre les objectifs de performances énergétiques BBC rénovation et réaliser les travaux d'embellissements et d'amélioration des parties communes et privatives, pour un investissement à hauteur de 14 Millions d'euros, soit 45 000 euros par logement,



LE PROJET : OBJECTIFS ET ENJEUX

① LA RÉSIDENCE FAUBOURG D'ARRAS :

UN SITE QUI DISPOSE D'IMPORTANTS ATOUTS



Un quartier vivant et animé



Centre Social Arbrisseau



Réhabilitation thermique de la résidence



Mail Gide Vallès

- Un tissu associatif local important et investi, un quartier vivant et animé
- Des équipements et services publics au plus près des besoins des habitants (écoles, collège, crèche, centre social, complexe sportif...);
- Le site dispose d'une bonne localisation, à proximité de commerces et d'axes de circulation stratégiques (carrefour Wagner/rue du Faubourg d'Arras) et une bonne desserte en transports en commun.
- Le confort des logements amélioré grâce à la réhabilitation récente des résidences
- La présence d'espaces verts à valoriser
- Des transformations qualitatives importantes à proximité (secteur Nice Canne, Arras Europe)

LE PROJET : OBJECTIFS ET ENJEUX

① LA RESIDENCE DU FAUBOURG D'ARRAS

MAIS UN SITE IMPACTÉ PAR DES FRAGILITÉS



Des rues encombrées par la voiture

Pour toutes ces raisons, ce site a été retenu par l'ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine) dans le cadre du Nouveau Programme National de Renouvellement Urbain (NPNRU).

La Métropole Européenne de Lille et la Ville de Lille ont alors conjointement décidé d'intervenir pour le renouvellement urbain avec le bailleur Lille Métropole Habitat.

- Le repli du quartier sur lui-même, en l'absence de connexion et d'ouverture sur le reste de la ville
- Une fragilité économique et sociale de ses habitants (précarité, chômage élevé)
- Une insécurité élevée au sein du quartier
- Des espaces publics de faible qualité
- Un foncier à requalifier (ancienne station service)

LE PROJET : OBJECTIFS ET ENJEUX

Les grands enjeux urbains :



Schéma des grandes orientations urbaines du site

- Relier le Sud de Lille Sud au reste de la ville et diffuser la transformation urbaine le long de l'axe du Faubourg d'Arras
- Favoriser l'attractivité des résidences en créant des espaces privés aux pieds des immeubles, appropriables par les habitants. Mieux définir les limites entre les espaces privés et publics. Redonner aux immeubles un adressage qualitatif
- Poursuivre le traitement urbain et paysager engagé sur Cannes Arbrisseau et Arras Europe en rénovant les espaces publics avec des matériaux qualitatifs
- Recréer des liaisons et des continuités (chemins et rues) entre les résidences Faubourg d'Arras et JB Clément
- Favoriser la connexion entre les équipements publics du quartier
- Valoriser le foncier constructible
- Renforcer la qualité paysagère et résidentielle
- Renforcer l'accessibilité du quartier et favoriser la mobilité des habitants
- S'inscrire dans la stratégie Bas Carbone engagée par la Ville

LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA RESIDENCE FAUBOURG D'ARRAS

Le projet prévoit d'accompagner la réhabilitation complète des logements réalisée par le bailleur LMH, par une amélioration significative du fonctionnement de la résidence. Il s'agit de rénover qualitativement les espaces publics alentours, de recréer des liaisons entre la résidence et le reste du quartier, et de donner une meilleure visibilité des limites entre les espaces publics et les espaces privés résidentiels.



Les interventions envisagées :

1. Le réaménagement complet des rues Paul Bourget et François Coppée
2. La résidentialisation des immeubles, de qualité équivalentes aux projets d'aménagement utilisés dans les projets ANRU limitrophes de Cannes- Arbrisseau.
3. La création de chemins de traverses piétonniers, d'espaces paysagers, d'aires de jeux, la modernisation du mobilier urbain, de l'éclairage, et plantation en cohérence avec les récents aménagements limitrophes.
4. La création d'un espace dédié au développement de l'agriculture urbaine au Nord du site, et le déploiement de jardins partagés.
5. La valorisation du foncier de l'ancienne station service total

LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA RESIDENCE FAUBOURG D'ARRAS

1. La requalification des espaces publics

Les requalifications des rues Paul Bourget et Francois Coppée utiliseront le même répertoire d'aménagement que celui utilisé sur les opérations voisines, notamment l'opération de requalification du secteur Cannes Arbrisseau. De nouveaux locaux vélos seront implantés, ainsi que des borne d'apport volontaire des déchets.



Exemples de rues requalifiées sur l'opération Cannes Arbrisseau, et délimitation des espaces résidentiels par l'installation de clôtures basses

LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA RESIDENCE FAUBOURG D'ARRAS

2. La création de chemins de traverse, parvis et aire de jeux...

Pour faciliter la mobilité des habitants, et relier les différents sites entre eux, il est envisagé la création de chemins de traverses piétonniers entre les résidences. Des réflexion pourront être engagées avec les habitants sur la création d'aires de jeux pour enfants, ou de terrains de sport au sol souple.



Terrain à l'arrière du bâtiment B4



Illustration de chemins, placette et aires de jeux sur l'opération Canne Arbrisseau

LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA RESIDENCE FAUBOURG D'ARRAS

3. La résidentialisation des immeubles et places de stationnement

Le projet prévoit de préciser la limite entre l'espace public et l'espace privé résidentiel. Le stationnement sera réorganisé afin que chaque résidence puisse disposer de ses propres places. Les espaces verts aux pieds des immeubles seront mis en valeur et pourront être appropriés par les habitants.



Exemple d'une résidentialisation sur Lille Sud

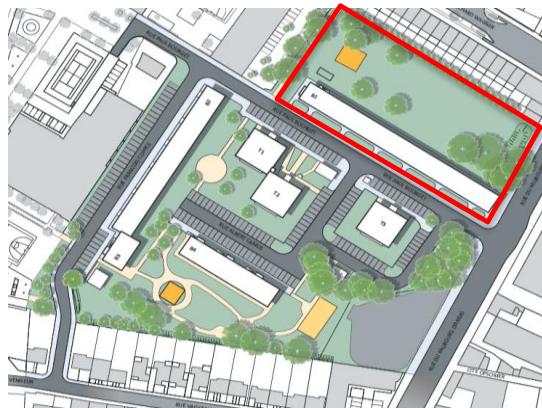


Résidentialisation

LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA RESIDENCE FAUBOURG D'ARRAS

4. La création d'un espace dédié à l'agriculture urbaine

Au Nord du site, l'espace vert situé à l'arrière du bâtiment B1 et actuellement sans usage, accueillera un projet d'agriculture urbaine, en concertation avec les habitants



LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA RESIDENCE FAUBOURG D'ARRAS

5. Le développement d'un programme de logement avec commerces en rez de chaussée

Le site de l'ancienne station service est le seul espace identifié à l'échelle du projet permettant la construction d'un nouvel immeuble. Il permettrait de contribuer à la requalification de la façade sur la rue du faubourg d'Arras et de recréer une nouvelle entrée sur le quartier avec l'aménagement d'un nouvel espace public . La construction de logements neufs permettra de diversifier l'offre et accueillir de nouveaux ménages sur le site. Elle animera le quartier en profitant du front commercial de la rue des faubourg d'Arras.



Site de l'ancienne station-service

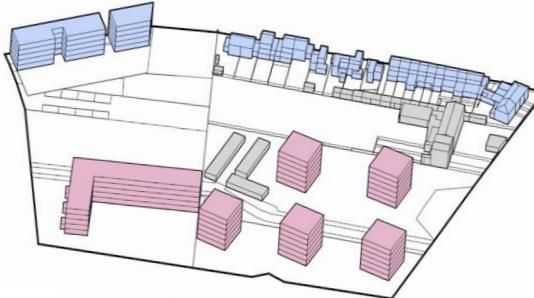


Localisation de l'ancienne station-service

LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA RESIDENCE JB CLEMENT

② La Résidence JB Clément : Portrait de la résidence

- La résidence JB Clément est localisée entre la rue du Vaisseau le vengeur, la rue du Faubourg d'Arras et la rue JB Clément
- Elle comprenait avant démolition 100 logements exclusivement sociaux, répartis dans 5 plots identiques (2 plots ont été récemment démolis). Les logements et les façades étaient mal isolées, les équipements techniques obsolètes.
- Le site bénéficie d'espaces paysagers et d'un important patrimoine arboré, mais qui ne sont aujourd'hui pas mis en valeur et peu utilisés par les habitants.
- Une localisation intéressante, le long d'un axe stratégique et à proximité de nombreux équipements (scolaires, sportifs, centre social...)
- La transformation de ce site viendra accompagner la réhabilitation de la résidence de l'arbrisseau engagée dans le cadre des premières opérations de renouvellement urbain



LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA RESIDENCE JB CLEMENT

La résidence JB Clément est caractérisée par la présence d'un paysage arboré de qualité que le projet prévoit de conserver et valoriser. L'objectif du projet est de proposer une nouvelle offre de logements qualitatifs diversifiés et accessibles à tous, afin d'accueillir de nouveaux habitants sur le site et le rendre plus attractif. Le projet prévoit de nouvelles liaisons viaires pour ouvrir le site sur le reste de la ville. Une attention particulière sera portée sur la qualité des espaces publics et privés.



Le programme des travaux comprend :

- ① Le renouvellement de l'offre de logements, par la démolition de 3 tours et garages attenants (démolitions déjà réalisées) et la construction de nouveaux logements diversifiés et qualitatifs, avec parking sous terrain attenants
- ② La réhabilitation complète des 2 tours maintenues au Sud du site, et leur résidentialisation. La limite entre espaces publics et privés sera précisée.
- ③ La requalification complète de la rue JB Clément en maintenant son caractère paysager et la création d'une nouvelle voirie pour relier le projet au reste de la ville
- ④ La création d'un front bâti le long de la rue du Faubourg d'Arras avec rez de chaussée commerciaux pour animer le quartier.

LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA RESIDENCE JB CLEMENT

1. Le renouvellement de l'offre de logements



Secteur déjà démolî

Le site accueillait initialement 5 bâtiments de 20 logements chacun soit un total de 100 logements. Tous les logements étaient similaires, une même typologie, exclusivement des T3 de 50 m², dont la spécificité était d'avoir 1 seule chambre, mais un double séjour, qu'on appelle des « faux » T3.

Les façades sont mal isolées, les logements ne répondent plus aux normes.

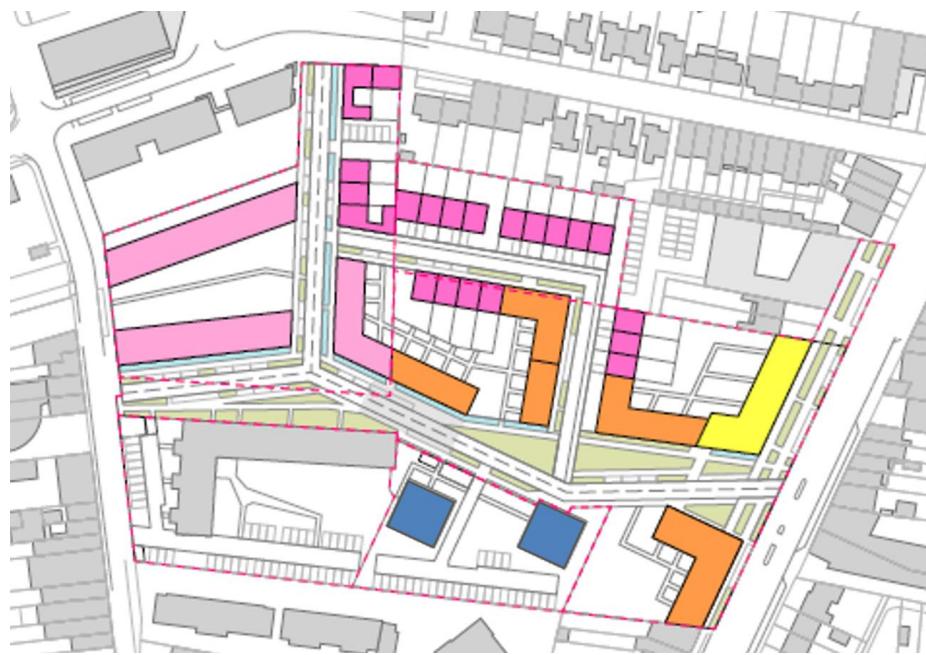
Afin de diversifier l'offre de logements sur le secteur, et apporter un meilleur confort de vie, il est prévu de réhabiliter complètement les tours 3 et 5, au sud du site. Les travaux ne pouvant être réalisés en milieu habité, le relogement de l'ensemble des occupants a été réalisé.

Les tours 1, 2 et 4 ont déjà été démolies pour accueillir à la place de nouveaux logements en accession à la propriété.

LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA RESIDENCE JB CLEMENT

1. Le renouvellement de l'offre de logements

Une diversité de logements à l'échelle du site est proposée pour répondre à la fois aux jeunes ménages, aux personnes âgées, aux ménages en situation de fragilité, souhaitant accéder à la propriété

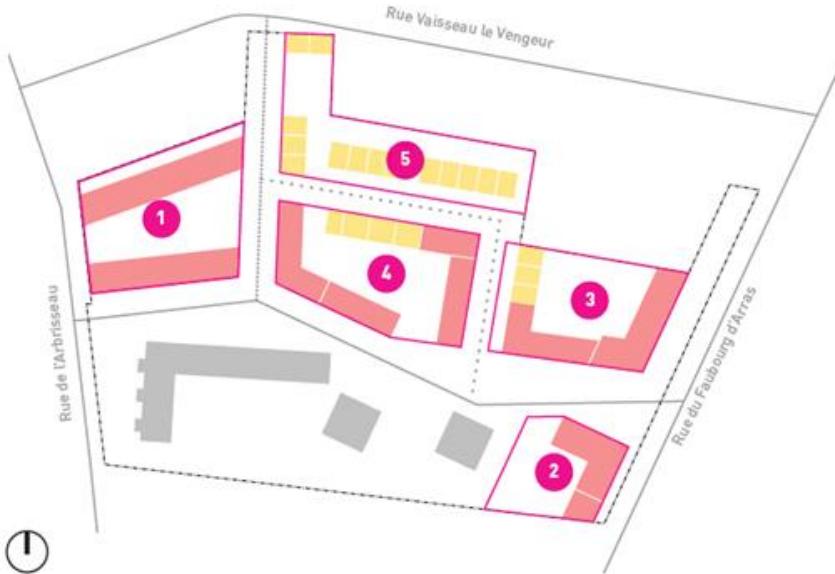


198 logements neufs

- Accession sociale contreparties LOGIS 62 (82 logements)
- Accession sociale sur l'individuel (29 logements)
- Programmation libre (64 logements)
- Logements sociaux adaptés senior (23 logements)
- **44 logements sociaux restructurés**

LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA RESIDENCE JB CLEMENT

Le programme de construction des nouveaux logements



Logements collectifs

Logements individuels

LOGEMENTS COLLECTIFS

_Logements positionnés de manière à structurer les abords des voiries



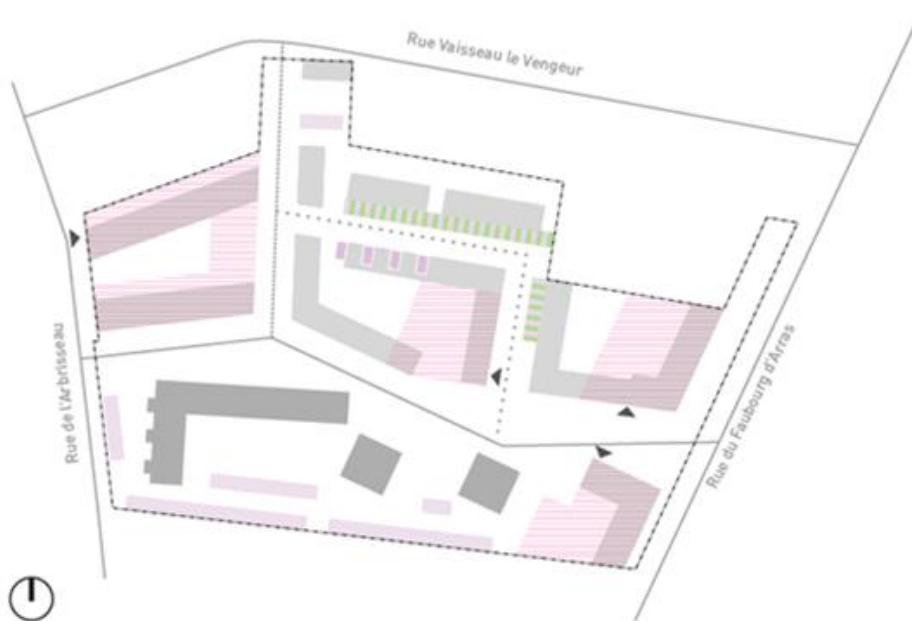
MAISONS INDIVIDUELLES

_Les maisons sont mitoyennes ou accolées par le garage ou carport. Chaque logement dispose d'un jardin privatif à l'arrière de l'habitation et parfois d'un recul jardinié à l'avant (jardin d'agrément en bord de rue).



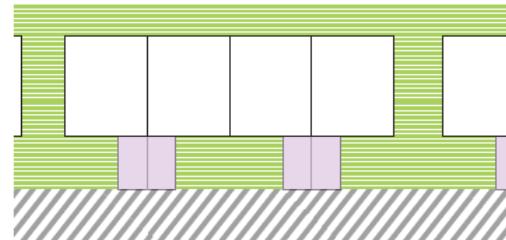
LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA RESIDENCE JB CLEMENT

L'offre de stationnement



- ▶ Stationnement aérien privé
- ▶ Garages ou carports
- ▶ Stationnement enterré :
- ▶ Accès aux parkings souterrains

STATIONNEMENT EN FRONT DE MAISON



_ Place privée non abritée située en front de maison et perpendiculaire à la voirie

_ La végétalisation du front à rue contribuera à réduire l'impact visuel du stationnement.



LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA RESIDENCE JB CLEMENT

2. La réhabilitation complète des deux tours

Il s'agit de proposer une réhabilitation ambitieuse pour accompagner la transformation du quartier et le rendre plus attractif. Chaque immeuble possède actuellement vingt faux T3, tous identiques. Afin de diversifier les produits et s'adapter aux besoins des ménages, la restructuration par étage permettra de proposer la constitution de T2, T3 et T4. Deux logements supplémentaires seront créés au rez de chaussée de chaque immeuble.

La performance thermique passera de l'étiquette F (266 kWep/m².an) à l'étiquette C (95 kWep/m².an).



Le projet architectural

Le projet vise à mettre en valeur le RDC afin de loger deux nouveaux appartements, un local poubelle, un local entretien et un local technique

La réhabilitation permettra d'offrir des balcons plus généreux, mieux orientés et surtout destinés aux pièces de vie plutôt qu'aux chambres.

Les façades seront de teintes grises et blanches. Les balcons en saillie sur le jardin seront recouverts d'un bardage aluminium de teinte gris-marron anodisé. Un garde-corps en verre transparent et une tôle

perforée viendront habiller ces garde-corps de manière à offrir une certaine intimité aux logements. Les rez de chaussées seront équipés de terrasses en dalle bois sur plots.



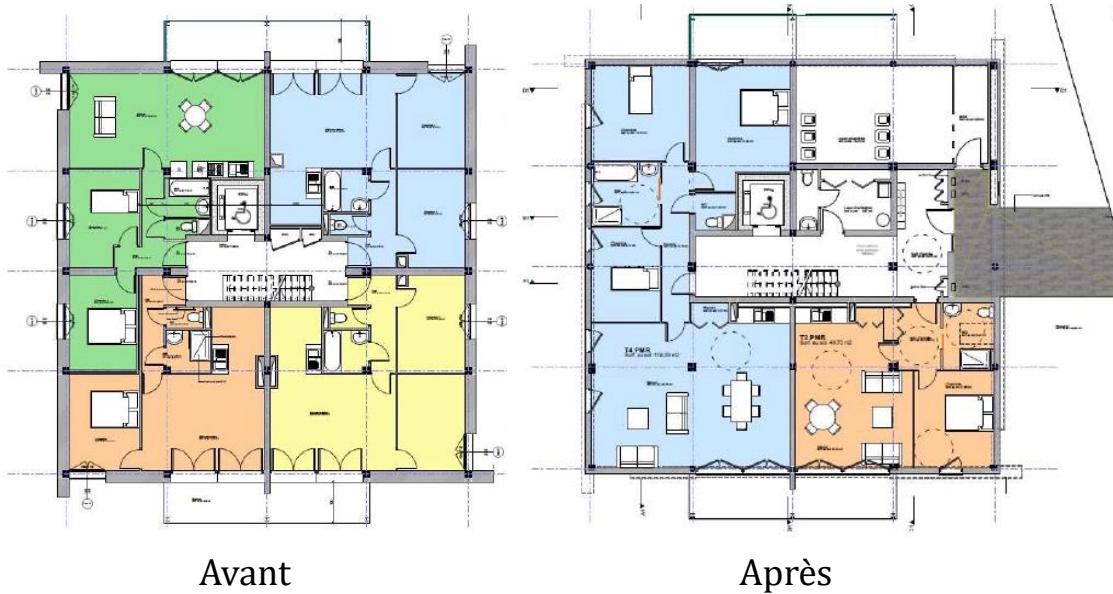
Planning prévisionnel des réhabilitations

- Lancement des travaux en février 2021
- Livraison prévisionnelle en septembre 2022

LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA RESIDENCE JB CLEMENT

-2. La réhabilitation des Tours 2 et 4

Une restructuration complète pour une « remise à neuf » accessible



- Suppression des caves et création de 4 logements PMR en rez-de-chaussée
- Diversification typologique: 12 T2, 20 T3, 10 T3, 2 T4
- Isolation thermique permettant de passer d'une étiquette F à l'obtention du label BBC Rénovation
- Création d'espaces extérieurs privatifs pour tous les logements
- Crédit d'ascenseur

LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA RESIDENCE JB CLEMENT

Description du projet de résidentialisation des Tours 2 et 4 par Vilogia

Le projet prévoit :

- La création de places de stationnement sécurisées pour la résidence
- La délimitation des propriétés privées par l'installation de clôtures
- L'aménagement d'espaces paysagers de qualité, appropriables par les habitants



Clôture basse en limite de propriété

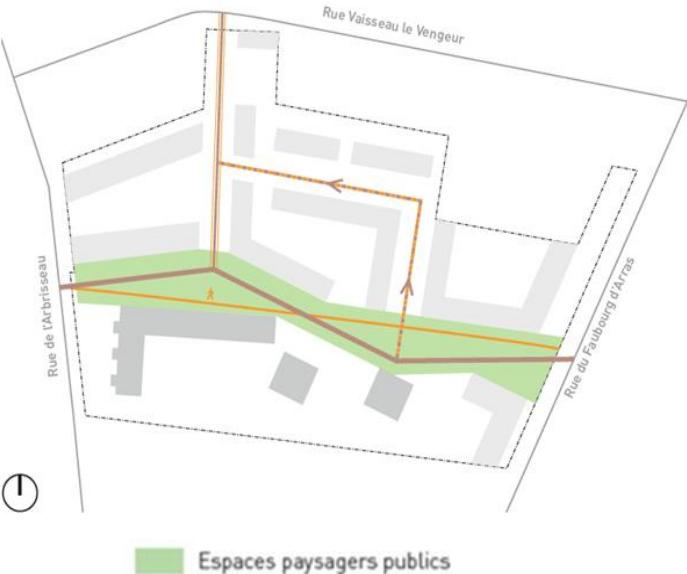


Exemple de mobilier urbain

LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA RESIDENCE JB CLEMENT

3. La requalification qualitative des espaces publics et création de voies de liaison inter quartier

Les différents types de voies :



La Voirie principale

Elle reliera la rue du Faubourg d'Arras et la rue de l'Arbrisseau. La rue JB Clément sera reconfigurée en rue plantée. Une place importante sera redonnée aux piétons et cyclistes dans un espace très paysager. Le tracé non rectiligne permettra de casser la vitesse de circulation. Les passages piétons seront sécurisés et des matériaux différents seront utilisés sur la chaussée pour bien les identifier



La voirie secondaire

Elle reliera la rue JB Clément à la rue Vaisseau le vengeur au Nord. La voie sera accompagnée de places de stationnements en alternance avec des arbres et massifs plantés



La voie tertiaire

Elle desservira uniquement les habitations au cœur du quartier. Il s'agira d'une voie apaisée, à sens unique, et ponctuée d'espaces plantés



LE PROJET DE RENOUVELLEMENT DE LA RESIDENCE JB CLEMENT



Requalification qualitative des espaces publics

Véritable axe central du site, la voie principale traversant le quartier d'Est en Ouest sera un lieu de rencontres et d'échanges entre les habitants du quartier et la ville. Elle permettra également la mise en place d'un grand nombre d'espaces végétalisés, favorables au développement d'une nouvelle biodiversité.



Les eaux de ruissellement seront récupérées dans les noues plantées. La mise en valeur du parcours de l'eau apporte une dimension ludique, culturelle et pédagogique à l'aménagement du quartier et créera un environnement paysager de qualité en milieu urbain.



Les espaces publics seront un lieu de vie à dominante végétale. Les arbres existants seront conservés, et de nouveaux arbres seront plantés. Des cheminements piétonniers permettront de relier facilement le quartier au reste de la ville



LE CALENDRIER DU PROJET

	2021				2022				2023			
	1	2	3	4	1	2	3	4	1	2	3	4
Concertation			X	X	X	X	X	X				
Lancement des études de Maitrise d'œuvre par phase					X							
Dépôt d'un permis d'aménager sur les espaces publics de JB Clément					X							
Lancement des travaux de résidentialisation des parkings attenants aux tours n°3 et 5 JB Clément						X						
Livraison des réhabilitations des tours 3 et 5							X					
Démarrage des travaux sur les espaces publics									X			

